

Le Groupe Actiplay SA (ALGCM) demande et obtient l'ouverture d'une procédure de sauvegarde

Le Groupe Actiplay (FR0011038348, ALGCM), spécialisé dans le data marketing pour la conquête et l'engagement client, annonce avoir demandé et obtenu ce mercredi au Tribunal de Commerce de Bordeaux l'ouverture d'une procédure de sauvegarde de la société mère, suite aux mauvaises performances de son premier semestre 2017.

Pour rappel, dans son communiqué du 8 juin 2017, le Groupe avait annoncé un important décalage d'activité, dû notamment à des retards et difficultés survenus sur des contrats et partenaires importants. Ces difficultés rencontrées sur mai et juin 2017 se sont confirmées, alors que ce sont des mois d'activité très importante dans le semestre.

Le niveau très faible de chiffre d'affaires, estimé en baisse de plus de 35% par rapport à l'année dernière, a en conséquence un impact significatif sur la trésorerie et les engagements financiers de la société. Au 30 juin 2017, sur un total de bilan de la SA d'environ 22 millions d'euros, le passif total, échu et à échoir, est en effet évalué à 7,2 millions d'euros, incluant des dettes bancaires à court et moyen terme de 3,1 millions d'euros, dont 1 million d'euros à moins d'un an, et le solde en dette fournisseurs. L'encours client quant à lui est évalué à 2,8 millions d'euros et la trésorerie disponible à 1,3 million d'euros environ (chiffres non arrêtés à ce jour et non audités)

Après avoir étudié toutes les options disponibles en vue de rétablir son équilibre financier rapidement, le Groupe a choisi la procédure de sauvegarde volontaire qui a été acceptée par le Tribunal de Commerce de Bordeaux ce mercredi 5 juillet 2017.

Une période d'observation est ouverte sur ce second semestre 2017 et va permettre à la société et ses équipes de se mobiliser pour retrouver rapidement le chemin de la croissance rentable. Durant cette période, la société peut ainsi bénéficier du gel de ses dettes, réorganiser l'entreprise et assurer ainsi plus sereinement son rétablissement. Pour retrouver l'équilibre durablement, la société compte également s'appuyer sur le recentrage de son offre sur la collecte de profils qualifiés pour les marques, en stoppant une grande partie de son activité d'édition de sites, actuellement déficitaire. Ce second semestre devrait permettre à la société de voir ses marges brutes progresser et dans le même temps baisser ses charges d'exploitation.

La société a également demandé à Euronext la reprise de sa cotation à partir du lundi 10 juillet.

[A propos du Groupe Actiplay \(FR0011038348, ALGCM\)](#)

Le Groupe est spécialiste du data marketing pour la conquête et l'engagement client. Chaque jour, il capte et exploite des millions de données et signaux d'intention pour permettre à ses clients d'augmenter leurs performances marketing et leur chiffre d'affaires. Le Groupe dispose d'actifs propriétaires près de 26 millions de profils qualifiés dans son réseau, dont 13 millions en propre.

Prochains rendez-vous :

Jeudi 13 juillet 2017 : bilan semestriel du contrat de liquidité
Mercredi 27 septembre 2017 : résultats du premier semestre 2017

Contact Communication Financière

investisseurs@actiplay.com